



Montréal, le 2 février 2022

L'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances

**Objet: Recommandations prébudgétaires 2022-2023**

L'honorable madame Freeland,

En tant qu'association concernée par les politiques gouvernementales touchant la question de la mobilité durable, nous avons le plaisir de vous transmettre nos recommandations pour le budget 2022-2023 du gouvernement du Canada.

Trajectoire Québec est une association qui intervient dans la représentation des citoyens et la promotion de leurs intérêts en matière de transports collectifs partout au Québec. Fondée en 1977, l'association soutient l'accès à des services de mobilité abordables, sécuritaires et de qualité, en plus de rassembler et de mobiliser citoyens, associations et corporations grâce à son expertise. L'association agit par des représentations, mobilisations, des interventions médiatiques et par la remise annuelle des Prix Guy-Chartrand.

**Les transports collectifs nécessitent une attention particulière dans le contexte pandémique**

Depuis maintenant près de deux ans, la pandémie démontre l'importance des transports en commun comme filet social, alors que les travailleurs essentiels comptent sur leurs transporteurs publics pour se déplacer. Plus que jamais, il est essentiel d'assurer aux transporteurs les moyens financiers pour maintenir un haut niveau de service, afin d'offrir aux usagers toujours présents dans les réseaux des services qui répondent à leurs besoins et pour favoriser un retour rapide de l'achalandage, une fois les mesures sanitaires, comme le télétravail obligatoire, terminées.

**Recommandations prébudgétaires**

Dans ce contexte, Trajectoire Québec vous formule des recommandations à trois égards : le financement des services de transport collectif, les investissements dans les infrastructures de transport en commun et les mesures pour favoriser un retour de l'achalandage.

## **Financement des services de transport collectif**

La pandémie a fait chuter drastiquement l'achalandage des transports collectifs, ce qui a privé les transporteurs d'une importante source de revenus. Cette chute de l'achalandage est donc venue accentuer une crise qui prévalait bien avant la pandémie. En effet, les coûts associés aux services de transport collectif ont augmenté de manière significative dans les dernières années, alors que les revenus eux sont restés sensiblement les mêmes. S'il est vrai que l'aide d'urgence au transport de 1,4 G\$ accordée par les gouvernements du Québec et du Canada dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire a permis de préserver un haut niveau de services pour répondre aux besoins des usagers, cette aide est toutefois insuffisante. En effet, l'aide, qui ne couvrait déjà pas la totalité des pertes de revenus tarifaires, arrive à échéance en 2022, alors que la pandémie, elle, est loin d'être terminée. Ainsi nous vous formulons les recommandations suivantes:

1. **Renouveler et bonifier l'aide d'urgence au transport collectif, de manière pluriannuelle, jusqu'au retour des niveaux d'achalandage qui prévalaient avant la pandémie.**
2. **Mettre un place un soutien financier permanent à l'exploitation du transport collectif, tel que le demandent les maires et mairesses des grandes villes canadiennes.**

## **Investissements dans les infrastructures de transport en commun**

Le soutien du gouvernement du Canada dans le financement des infrastructures de transport collectif est essentiel pour assurer le maintien et le développement des services de transport collectif. Les infrastructures sont des investissements pour les décennies à venir et offrent à la population des services de mobilité fiable et efficace. Trajectoire Québec aimerait d'ailleurs souligner les investissements additionnels de près de 15 milliards \$ sur huit ans annoncés en février 2021 par votre gouvernement. Il est primordial que les municipalités canadiennes, petites et grandes, fassent un virage vers la mobilité durable afin de lutter contre les changements climatiques, la congestion et les inégalités sociales. Un excellent moyen pour y parvenir est de faciliter l'accès à des services de transport collectif de qualité et structurants. Ces sommes permettront de développer des projets qui changeront assurément la façon dont les gens se déplacent. Malgré les sommes importantes annoncées pour de nouvelles infrastructures de transport collectif et le large consensus en faveur du projet de réseau structurant de Gatineau, le gouvernement du Canada n'a toujours pas confirmé sa part du financement. Ainsi, nous nous demandons de :

3. **Confirmer rapidement votre engagement financier pour le projet de transport collectif structurant reliant l'Ouest de Gatineau à Ottawa.**

## **Mesure pour favoriser un retour de l'achalandage**

Finalement, pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, notamment en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il faut continuer de poser des gestes significatifs en faveur de la mobilité durable et collective. En envoyant un signal fort à la population en faveur du transport collectif, les décideurs contribueraient à favoriser le retour

rapide des usagers, qui ont délaissé les transports collectifs durant la pandémie, notamment par crainte du virus. Nous vous encourageons donc à:

**4. Réinstaurer le crédit d'impôt de 15 % pour les laissez-passer de transport en commun qui enverrait un message fort en faveur du transport collectif et favoriserait un retour rapide de l'achalandage après la pandémie.**

Veillez recevoir, madame la ministre, nos salutations distinguées.



Sarah V. Doyon  
Directrice générale